



1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



M. KANOUNI, Proviseur
Mme SILVESTRI, Proviseure adjointe
Mme COUDON, PsyEN
Mme WANDRESS, PsyEN

parcoursup.gouv.fr

Le calendrier 2026 en 3 étapes

Octobre 2025 > Janvier 2026

Je m'informe
et découvre les formations

1

Oct.

Nov.

Déc.

Janv.

Mercredi 17 décembre :
ouverture de la carte
des formations 2026

19 Janvier 2026 > 12 Mars 2026

Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 1^{er} Avril 2026

Je finalise mon dossier

2

Février

Mars

Avril

Mai

Jeudi 12 mars :
dernier jour pour formuler
mes vœux

2 Juin 2026 > 11 Juillet 2026

Je reçois les réponses
des formations et je décide

3

Juin

Juillet

Août

Sept.

Vendredi 5 juin - Lundi 8 juin :
classement des vœux
en attente

Des engagements au service des usagers

1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier pour simplifier vos démarches

Une offre de formation riche et diversifiée : 25 000 formations proposant principalement des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'État, **sous statut étudiant et en apprentissage**

Un cadre de présentation des formations unique permettant de voir rapidement les informations essentielles, de connaître les critères d'examen et les chiffres clés de la session précédente

Un accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous n'êtes pas seuls pour réfléchir et faire vos choix : vous êtes accompagnés au lycée, en ligne via les professionnels de la plateforme, via le numéro vert et sur les réseaux sociaux Parcoursup

Des conseils et des outils pour comprendre : des quiz, vidéos, un comparateur des formations, un simulateur pour évaluer ses possibilités d'admission, un site d'entraînement à la phase d'admission

[IMPORTANT] Parcoursup ne fait jamais l'analyse des candidatures : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

ÉTAPE 1 DES OUTILS POUR VOUS AIDER À ÉLABORER VOTRE PROJET D'ORIENTATION



Des outils pour préparer son projet d'orientation

LE BON RÉFLEXE : S'INFORMER

➤ Sur onisep.fr/avenir-s



app.avenirs.onisep.fr

➤ Sur parcoursup.gouv.fr

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**.



ProjetSUP

La collection ProjetSUP pour explorer les voies de formation, découvrir les différentes filières et les métiers.



RéussiteSUP

La collection RéussiteSUP pour réviser son baccalauréat et préparer son entrée dans l'enseignement supérieur.

www.mooc-orientation.fr



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation

Le Centre d'Information et d'Orientation :

- ❑ Rencontre avec un.e PsyEN - conseil en orientation
- ❑ Possibilité périodiquement de rencontrer d'autres conseillers (allemand, armées, ...)



noriasphere.fr/ : la plateforme web de l'orientation en Alsace : Noria TV, immersions,...

LE BON REFLEXE : ÉCHANGER, SE PRÉPARER

Échanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les personnels d'orientation

Échanger avec les formations

- Les responsables de formations et étudiants ambassadeurs
 - Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques
- >> *contact et dates à retrouver sur parcoursup.gouv.fr*

Se préparer avec les outils Parcoursup

- Quiz, vidéos tuto, Règles d'or, FAQ, Live
- Simulateur de Parcoursup : des données fiables, un outil personnalisé
- Site d'entraînement de la phase d'admission

S'informer tout au long de la procédure

- Consulter l'espace « Ressources » sur parcoursup.gouv.fr
- Suivre Parcoursup sur les réseaux sociaux

80% des lycéens
déclarent avoir
utilisé le simulateur

+ d'1 lycéen sur 2
a utilisé le site
d'entraînement



Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements :

Des formations sous statut étudiant

- **Formations dites « non sélectives »** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS).
- **Formations dites « sélectives »** : les CPGE, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc.

Des formations sous statut apprenti (en alternance)

- L'apprentissage associe enseignements académiques et expérience concrète dans une entreprise.
- L'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, DEUST, Licences, etc.).

**Choisir une formation sur Parcoursup ou hors Parcoursup :
quelles questions se poser ? Quels éléments vérifier ?**

Carte d'identité de la formation

Vérifier en un coup d'œil

- ✓ le statut de l'établissement
- ✓ le caractère sélectif ou non
- ✓ la capacité d'accueil à partir du 19/01,
- ✓ l'éligibilité aux bourses et l'information sur les frais de scolarité, le règlement de la CVEC ...

6 rubriques clés

- ✓ Découvrir la formation et ses caractéristiques : contenus, frais de scolarité, JPO,...
- ✓ Comprendre les critères d'analyse des candidatures : comment les formations examinent les candidatures
- ✓ Consulter les modalités de candidature : si épreuves écrites/orales avec les dates...
- ✓ Visualiser les chiffres d'accès à la formation : des données clés sur l'admission en 2025
- ✓ Poursuivre ses études et connaître les débouchés
- ✓ Contacter et échanger avec l'établissement : contacts de référents de la formation

Carte d'identité de la formation

Regroupement IFSI Université de Strasbourg
D.E Infirmier

ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION
FORMATION SÉLECTIVE **FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES**

DIPLÔME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

IFSI de Saverne - rentrée en septembre (67)

Autres formations accessibles :
IFSI de Saverne - rentrée en septembre

Partager la page

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contacter et échanger avec l'établissement

Assurer la visibilité des critères de candidatures



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

Résultats scolaires	70 %
Méthodes de travail	20 %
Savoir-être	5 %
Motivation	3 %
Engagement et activités	2 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français, HG et Philosophie

Éléments évalués :

Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.

ESSENTIEL

>> une rubrique dédiée aux **critères d'analyse des candidatures** avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique « **Conseils** » pour faire passer des messages aux candidats

>> Des **rapports d'analyse des candidatures** de l'année riches en données pour réfléchir

Nouveauté en 2026

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus riches en données

Des données claires, riches et utiles



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

Pour en savoir plus, consultez notre vidéo dans l'espace **Ressources** de parcoursup.gouv.fr

>> des **chiffres globaux d'accès à la formation** calculés à la fin de la phase principale 2025

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel



Consolider votre projet d'orientation

Modalités et critères d'analyse des candidatures, taux d'accès, profil des lycéens ayant reçu une proposition ou des admis selon leur bac, leur choix de parcours au lycée, leur moyenne générale, les frais de scolarité, débouchés et taux d'insertion dans l'emploi ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➡ à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- ➡ pour discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale

Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier



S'inscrire sur Parcoursup

Parcoursup.gouv.fr

- **CRÉER** un compte : les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.
- **CRÉER** son dossier : **Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.**
Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève). Il est présent sur le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat ou sur educonnect.

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter.

A partir du 19 janvier 2026

S'inscrire sur Parcoursup

Sur la page d'accueil du site, cliquez sur : « Me connecter » puis « Créer mon dossier 2026 »

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Calendrier FAQ et ressources Contact adresse e-mail candidat ▼

Votre dossier candidat

Dossier n° : complété à 45 %

Mon profil

- 1 Identification
- 2 État Civil
- 3 Coordonnées
- 4 Représentants légaux
- 5 Informations bourses
- 6 Besoins spécifiques
- 7 Sportif Artiste

Ma scolarité

- 8 Scolarité
- 9 Baccalauréat

Mes activités

- 10 Activités et centres d'intérêt

Une fois le compte créé, les candidats peuvent saisir leurs vœux

Votre dossier candidat

Dossier n° : complété à 45 %

→ 100% signifie que toutes les informations administratives du dossier sont bien saisies

Du 19 janvier au 12 mars

Vous pouvez vous inscrire après le 12 mars (23h59) mais vous ne pourrez plus saisir de vœux

- Les candidats peuvent formuler jusqu'à :
 - **10 vœux** pour des formations sous statut étudiant ET
 - **10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage

*Un vœu = **une formation dans un établissement***

Par exemple :

- Licence d'Administration Économique et Sociale à l'université de Haute-Alsace à Mulhouse
- Licence d'Administration Économique et Sociale à l'université de Strasbourg

= 2 vœux

Ou :

- Licence - Sciences pour la santé - Mathématiques et Santé (LAS) à l'université de Strasbourg
- Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la vie et Santé (LAS) à l'université de Strasbourg

= 2 vœux

- **Mais...**

Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, DNA, IFSI...). Ces formations font l'objet d'un « vœu multiple ».

Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences

Qu'est-ce qu'un « *vœu multiple* » ?

- Par exemple, si un candidat postule à une même spécialité de BUT mais auprès de différents I.U.T., l'ensemble de ces candidatures ne comptera que pour UN seul « vœu multiple ».
- De fait, un seul vœu sur les 10 autorisés sera décompté.
- Il y aura autant de sous-vœux décomptés que d'établissements demandés.



➡ **Un compteur sur le dossier de l'élève
permet de savoir où il en est**

Formuler ses vœux
entre le 19 janvier et le 12 mars 2026 inclus

Vœux-multiples, exemple :

VOEUX DÉPOSÉS

★ 2/10 vœux
 ☆ 3/20 sous-vœux

★ Vœu multiple national : BTS - Services - Banque conseiller de clientèle

☆ Lycée des métiers René Cassin (Strasbourg - 67) BTS - Services - Banque conseiller de clientèle	BTS - BTSA - BTSM	 Dossier incomplet ou non confirmé	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le vœu doit être confirmé au plus tard le 02/04/2025.
--	-------------------	---	---

★ Vœu multiple national : BTS - Services - Comptabilité et gestion

☆ Lycée Louis Pergaud (Besançon - 25) BTS - Services - Comptabilité et gestion	BTS - BTSA - BTSM	 Vœu confirmé	Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.
☆ Lycée des métiers René Cassin (Strasbourg - 67) BTS - Services - Comptabilité et gestion	BTS - BTSA - BTSM	 Vœu confirmé	Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.

Les candidats peuvent formuler jusqu'à **10 sous-vœux**
 pour un même vœu multiple.

Les candidats peuvent formuler jusqu'à **20 sous-vœux**
au total, pour l'ensemble des candidatures.

Vœux-multiples :

Pour certaines formations le nombre de sous-vœux n'est pas décompté :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés à l'échelle territoriale.
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en **réseau** et qui recrutent sur **concours commun**.
- **Le réseau des Sciences Po /IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po /IEP Paris**
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**
- **NOUVEAUTE 2026 et exception Unistra : Licence Professorat des écoles** (5 parcours)

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

**Formuler ses vœux
entre le 19 janvier et le 12 mars 2026 inclus**

- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) :** une réponse pour chaque vœu formulé
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- **Secteur géographique :** pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...), il n'y a pas de secteur géographique. Pour les **formations non-sélectives** (licences), une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique. L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats.

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

TRES IMPORTANT

Les candidats ont jusqu'au **12 mars 23h59** pour saisir tous leurs vœux.



Passé ce délai, il ne sera plus possible **d'ajouter** de vœux.



(NB : Certains vœux pour des formations par apprentissage pourront tout de même être saisis après le 12 mars, en fonction des possibilités offertes par l'établissement concerné. Toutefois, il est recommandé de saisir tous les vœux souhaités avant le 12 mars).

**Dernier jour pour compléter votre
dossier et confirmer vos vœux :
mercredi 1^{er} avril 2026**
(23h59 heure de Paris)

Mars

Avril

Mai

Juin

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, il faut obligatoirement :

1. Compléter le dossier :

- ✓ Saisir la rubrique « Autres projets » (rubrique Vœux)
- ✓ Saisir en ligne/compléter/**vérifier** les bulletins scolaires et les notes du baccalauréat
- ✓ Saisir la lettre de motivation **lorsqu'elle est demandée**, les formations vous précisent comment sont utilisées les lettres de motivation : lecture systématique / utilisation non systématique, pour départager des candidatures, pour conforter l'analyse d'un dossier
- ✓ S'acquitter des frais de concours (pour certaines formations)
- ✓ Déposer des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations (questionnaire d'autoévaluation, dossier artistique,...)
- ✓ Remplir la rubrique Activités et centres d'intérêts (facultative mais très importante pour certaines formations ex : IFSI)

2. Confirmer les vœux

**Finaliser son dossier et confirmer ses vœux
jusqu'au 1^{er} avril 2026 inclus**

- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

- **Année de première** : notes et appréciations des bulletins scolaires, et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu (pour les lycéens généraux et technologiques)

- **Année de terminale** : notes et appréciations des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre)

Toutes les informations chiffrées y compris le positionnement de l'élève dans la classe/dans le groupe seront visibles dans les bulletins. Le candidat est chargé de **vérifier l'exactitude de cette rubrique** dès que celle-ci est intégrée à son compte, et alerter son établissement en cas d'erreur.

- **la rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements

- **la lettre de motivation et les pièces spécifiques ou formulaires** demandées par certaines formations

- **la fiche Avenir** renseignée par les enseignants, le professeur principal et le proviseur de votre lycée

- **Des informations sur votre parcours spécifique :**

- certification des compétences numériques (Pix)

- participation aux cordées de la réussite

- parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)

> **Attention aux « fake news »** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre n'est pas remonté dans votre dossier.

**Finaliser son dossier et confirmer ses vœux
jusqu'au 1^{er} avril 2026 inclus**



Confirmer chacun des vœux

Ce sigle indique qu'une action doit être réalisée



**Un vœu non confirmé avant le 1^{er} avril
2026 (23h59 - heure de Paris)
NE sera PAS examiné par la formation**



*Seuls les vœux pour lesquels il est indiqué en face d'eux
après le 1^{er} avril vers les établissements du supérieur concernés.*



votre compte, seront envoyés

**ÉTAPE 3 :
CONSULTER
LES
RÉPONSES
DES
FORMATIONS
ET FAIRE
SES CHOIX**



Une phase de choix de 40 jours : du 2 juin au 11 juillet 2026

Pour s'y préparer au mieux le site d'entraînement :
entrainement.parcoursup.fr

Je prépare la phase d'admission

Parcoursup 2025 : comment se déroule la phase d'admission ?



Je consulte les règles d'or et les vidéos

Tout savoir sur la phase d'admission



Je teste mes connaissances grâce aux quiz

Des quiz pour vérifier que j'ai compris



Je m'entraîne à répondre à des propositions d'admission

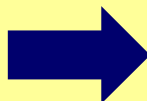
Je teste la manière dont je vais répondre aux formations !



Dès le 2 juin : Quelles réponses de la part des formations ?

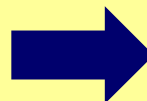
Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, etc.)

Oui
(proposition d'admission)



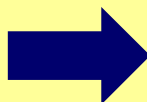
Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Refus / Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

Retenu sous réserve de la signature d'un contrat et de capacité d'accueil suffisante (*réponse possible uniquement pour les formations par apprentissage*)

Dès le 2 juin : Quelles réponses de la part des formations ?

Formations non sélectives (licences y compris LPE et LAS - Sciences pour la Santé)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (*)
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée



En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Je reçois les réponses des formations et je décide

Lorsque le candidat reçoit une proposition d'admission, il doit **IMPERATIVEMENT** y répondre dans les délais impartis.

La réponse peut être « *j'accepte* » ou « *je renonce* »



Attention la réponse à chaque proposition est OBLIGATOIRE
(même si la réponse est « *je renonce* »)



En l'absence de réponse, les candidats risquent de voir potentiellement leurs autres vœux annulés.

Info : Pendant les épreuves écrites du bac, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves.

Je reçois les réponses des formations et je décide

Les admissions sont prononcées une fois par jour (le matin).

A partir du 2 juin, le candidat **doit** répondre à chaque proposition d'admission dans les **délais impartis** (indiqués sur son compte).

Statut **PROPOSITION D'ADMISSION** Réponse de la formation **OUI** Phase **PRINCIPALE**

I.U.T du Centre-Val de Loire (Tours - 37)
BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle

Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : **05 JUIN 23H59 (HEURE DE PARIS)**

Répondre

La date limite de réponse est affichée dans le dossier du candidat en face de la proposition d'admission.

Il est impératif de respecter les délais pour **chaque proposition reçue**.

En 2025, les candidats avaient le plus souvent 2 jours pour répondre à une proposition d'admission, il est donc important d'y réfléchir en amont des admissions.

Exemple Camille : 2 juin

J1 : 2 juin – Début de la phase principale d'admission

Situation de mes vœux à cette date :

- 2 propositions en attente de réponse.
- 7 vœux en attente.
- 2 vœux refusés par des formations qui n'ont pas retenu votre dossier.

2 propositions auxquelles vous devez répondre

Masquer


 Vous devez répondre à chacune de ces propositions d'admission (accepter ou refuser) avant la date limite indiquée. Si vous ne répondez pas, ces propositions d'admission seront envoyées à d'autres candidats et vous perdrez vos éventuels vœux en attente. Vous ne serez donc plus concerné(e) par la procédure Parcoursup.

Statut : PROPOSITION D'ADMISSION Réponse de la formation : OUI Phase : PRINCIPALE

Lycée de Saint-André-des-Eaux (44)
BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : 04 juin 23H59 (HEURE DE PARIS)

Répondre

Statut : PROPOSITION D'ADMISSION Réponse de la formation : OUI Phase : PRINCIPALE

Lycée de Montmagny (95)
DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : 04 juin 23H59 (HEURE DE PARIS)

Répondre

7 vœux en attente

Masquer

INDICATION

Vos vœux en attente sont maintenus d'office, sauf lorsque vous répondez à une proposition d'admission. Dans ce cas, il vous sera demandé d'indiquer les vœux en attente que vous souhaitez garder : maintenez uniquement les vœux qui ont votre préférence.

A noter : pour chaque décision, le choix n'est pas de suite définitif, une confirmation vous sera demandée.

Statut : EN ATTENTE

Ma position actuelle dans la liste d'attente : 35

Phase : PRINCIPALE

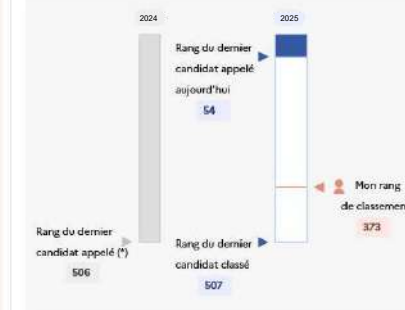
Lycée de Cruguy (21)
CPGE - MP21 - sans internat

Répondre

Détail Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.

Voir mon rang de classement

Indicateurs sur le classement de la formation



Note de lecture

Le classement correspond à l'ordre dans lequel la formation a classé les candidats.
 Mon rang de classement est fixe.
 Le rang du dernier candidat appelé en 2025 est actualisé tous les jours (même s'il peut ne pas changer d'un jour sur l'autre).
 Pour activer mes possibilités d'être admis, je dois comparer mon rang de classement avec celui du dernier appelé en 2024.
 En savoir plus : [Quiz « Liste d'attente »](#)

(*) Attention, ce rang peut varier d'une année sur l'autre.

Exemple Camille : 3 juin

J2 : 3 juin

Situation de mes vœux à cette date :

- 1 proposition acceptée.
- 1 proposition en attente de réponse.
- 1 proposition refusée.
- 6 vœux en attente renoncés.
- 2 vœux refusés par des formations qui n'ont pas retenu votre dossier.

1 proposition acceptée

Masquer

Statut : **ACCEPTÉE**

Réponse de la formation : **OUI**

Place : **PRINCIPALE**

Lycée de Montmagny (95)

DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

Renoncer

Détail : Vous avez accepté cette proposition d'admission, le **02/06/2026**.

[Infos sur l'inscription administrative](#)

1 proposition à laquelle vous devez répondre

Masquer

! Vous devez répondre à cette proposition d'admission (accepter ou refuser) avant la date limite indiquée. Si vous ne répondez pas, cette proposition d'admission sera envoyée à un autre candidat et vous perdrez vos éventuels vœux en attente. Vous ne serez donc plus concerné(e) par la procédure Parcoursup.
Rappel : vous ne pouvez accepter qu'une seule proposition d'admission. Lorsque vous acceptez une nouvelle proposition, vous renoncez à celle que vous avez déjà acceptée.

Statut : **PROPOSITION D'ADMISSION**

Réponse de la formation : **OUI**

Place : **PRINCIPALE**

Université de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille 3e Arrondissement - 13)

Licence - Informatique (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

Répondre

Détail : Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondre avant le : **05 juin 23H59 (HEURE DE PARIS)**

Exemple Camille : 3 juin

Je réponds à une proposition d'admission



Université de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille 3e Arrondissement - 13)
Licence - Informatique (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

Faites votre choix en cliquant sur une des actions ci-dessous (une confirmation vous sera demandée avant toute validation).



J'accepte définitivement cette proposition et je renonce à tous mes autres vœux



Je refuse cette proposition

Cela n'impacte pas vos autres vœux et propositions

J'accepte définitivement cette proposition et je renonce à tous mes autres vœux

INDICATION

Votre réponse n'est pas encore enregistrée.
Cliquez sur le bouton "Confirmez mon choix" pour accepter définitivement cette proposition.



Vous souhaitez accepter définitivement la proposition d'admission pour la formation suivante

Statut: **EN COURS D'ACCEPTATION**

Université de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille 3e Arrondissement - 13)
Licence - Informatique (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)



Vous refusez donc 1 proposition d'admission

Afficher ▾

✓ Confirmer mon choix

× Annuler

Proposition d'admission

Les candidats peuvent recevoir une proposition d'admission sur un vœu « en attente » à tout moment.

Il faut donc se connecter régulièrement pour consulter l'état d'avancement de son dossier.



Depuis 2025 : le classement est demandé plus tôt dans la procédure

Le candidat **doit obligatoirement classer**
par ordre de préférence **les vœux en attente qu'il souhaite conserver.**

Seuls les vœux en attente, sous statut étudiants, de la phase principale doivent être classés.

Les vœux pour des formations en apprentissage ne sont donc pas concernés.



**Attention si vous ne classez pas vos vœux en attente, avant le
8 juin 2026, ils seront définitivement supprimés.**

*A savoir : la proposition d'admission que vous avez acceptée vous
est acquise, elle est maintenue automatiquement. Vous n'avez
aucune action à faire pour la conserver.*



A partir du 7 juillet (résultats du baccalauréat),

Dès que le candidat a accepté définitivement une formation, il doit s'y inscrire, selon les modalités précisées dans le dossier du candidat.

L'inscription se fait auprès de l'établissement du supérieur, pas sur Parcoursup.

Il faut respecter la date limite indiqué sur Parcoursup par l'établissement concerné.



L'apprentissage

Principes :

- ❑ Les vœux par apprentissage et les vœux sous statut étudiant constituent deux listes de vœux distinctes.
- ❑ Il ne peut pas y avoir de **proposition d'admission** sur une formation par apprentissage, tant que le candidat n'a pas trouvé de contrat.

En conséquence :

- › Le candidat peut accepter une proposition d'admission sur une formation sous statut étudiant, en attendant de signer son contrat.
- › Tant qu'il n'a pas de contrat, il ne perdra pas son vœu « par apprentissage », même en acceptant une formation sous statut scolaire.
- › **Lorsque le candidat trouve un contrat**, il pourra être admis et accepter la formation par apprentissage. La renonciation à la formation sous statut étudiant sera alors automatique.

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2026** : demander un accompagnement au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire
- **Du 11 juin et jusqu'au 10 septembre 2026** : participer à la phase complémentaire, les lycéens peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux
- **A partir du 1^{er} juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter, depuis leur dossier, l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES) de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet **en fonction des places disponibles**

➤ **Quand ?**

- Du **11 juin au 10 septembre 2026**
- Une réelle opportunité : en 2025, 80 000 candidats ont reçu une proposition d'admission dans une formation de leur choix.

➤ **Pour qui ?**

- En priorité les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission
- Les autres candidats concernés par la phase complémentaire

➤ **Comment formuler des vœux ?**

- Accès à la phase complémentaire à partir du dossier Parcoursup
- Une actualisation quotidienne des formations ayant des places disponibles
- **10 vœux maximum** pour des formations sélectives ou non sélectives
- Quelques règles spécifiques pour la formulation des vœux en phase complémentaire

➤ **Quand ?**

À partir du 1er juillet 2026, chaque académie active la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) présidée par le recteur de région académique.

➤ **Pour qui ?**

La CAES a pour objectif d'aider les candidats qui ont formulé des vœux en phase principale et en phase complémentaire et n'ont reçu aucune proposition d'admission. Cette commission étudie leur dossier et leur propose une formation au plus près de leur projet et en fonction des places disponibles.

➤ **Comment saisir la CAES ?**

Les candidats concernés recevront un message et un sms pour les informer de l'ouverture des CAES et les équipes Parcoursup les contacteront également par téléphone pour leur expliquer en quoi consiste le travail des CAES et les inviter à les solliciter.

Les candidats doivent cliquer sur le bouton « je sollicite la CAES » dans leur dossier Parcoursup disponible à compter du 1^{er} juillet 2026. Ils répondront à quelques questions pour cerner leurs besoins.

Les propositions d'admission formulées par la CAES se font directement dans le dossier du candidat.

Lundi 2 juin 2026 > samedi 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

Mardi 2 juin – début de la phase principale : c'est le moment de faire vos choix

- **Consultez dans votre dossier**, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées
- **Faites votre choix** : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin inclus

Classez vos vœux en attente



Mercredi 11 juin – début de la phase complémentaire

Vous pouvez formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** pour des formations ayant encore des places à proposer



Mardi 7 juillet - Résultats du Bac 2026

Après les résultats du bac, je peux aller m'inscrire dans l'établissement que j'ai choisi

A partir du mercredi 1^{er} juillet 2026

Début de l'**Accompagnement personnalisé** des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

Samedi 11 juillet 2026 - fin de la phase principale

La phase complémentaire se poursuit jusqu'au 11 sept.
L'accompagnement en CAES se poursuit pour ceux qui ont sollicité cet accompagnement

Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- Le numéro vert **0 800 400 070**
- La messagerie contact depuis le dossier Parcoursup
- Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, LinkedIn, Youtube) pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- Le canal d'actualité **Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.

Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.

- Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)
 - Un site d'entraînement pour vous préparer à la phase d'admission
-

Pensez aussi à préparer votre future vie étudiant

- **Bourse sur critères sociaux** : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr **AVANT LE 31 MAI 2026**

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

ATTENTION : critères d'une bourse étudiante sont différents donc un élève non boursier au lycée peut être boursier en post-bac

- **Aide à la mobilité** : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.
- **Logement en résidence universitaire** : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr
- **Santé** : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en Licence de Droit :

Un questionnaire en ligne sur le site Avenirs de l'Onisep :

Accessible (à partir du **19 janvier 2026**) à partir des fiches de formations concernées ;

→ Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;

→ Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 1^{er} avril 2026 23h59 (heure de Paris).

Faire le choix de la césure

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc.)

- > **Durée la césure :** d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »).

À savoir : le service militaire volontaire prendra la forme d'une césure pour ceux qui poursuivent des études supérieures

- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **À l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup ; il peut aussi candidater sur Parcoursup en valorisant son expérience**

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **On peut candidater sans évoquer son handicap**
- **La discrimination en raison du handicap est interdite**
- **Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.** Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.
- **À partir du 2 juin 2026, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.